

Québec, le 24 juillet 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Mémoire concernant le Projet de construction d'un tramway à Québec

Madame, Messieurs les commissaires,

Il me fait très plaisir d'appuyer fortement le développement d'un réseau de transport structurant dans l'agglomération de Québec, et en particulier la construction d'un tramway.

Il y a 30 ans, Québec était une ville où on ne connaissait pas les embouteillages, et on pouvait se déplacer en auto sans avoir à faire attention à notre horaire. Actuellement les heures de pointe sont synonymes de congestion automobile. Si on veut aller le matin à Québec de Saint-Augustin, de Loretteville ou de Beauport il faut éviter de prendre la route de 7h à 9h, et pour le retour c'est de 15h30 à 17h30 que c'est l'enfer. Il y a bien quelques lignes de bus express, mais durant des plages horaires très restreintes. Et en-dehors de ces heures de pointe les autobus peuvent mettre plus d'une heure pour nous amener à notre destination. Nous sommes nombreux à avoir hâte au développement d'un véritable réseau de transport en commun, et en particulier d'un tramway dans la partie la plus achalandée.

Je voudrais tout d'abord souligner les avantages que je vois à ce grand projet :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant sensiblement le nombre de déplacements en auto. C'est une priorité à grande échelle;
- Améliorer l'offre et donc augmenter le nombre de déplacements en transport collectif car beaucoup de gens voudraient ne pas avoir à prendre leur auto pour se rendre au travail ou à leur activité;
- Permettre aux usagers de faire des économies en diminuant leur utilisation de l'automobile;
- Diminuer la fatigue et le stress engendrés par les déplacements en auto aux heures de pointe;
- Diminuer le coût pour les contribuables car les transports en commun reviennent moins cher que l'entretien et le développement d'un réseau routier et de stationnements;
- Améliorer la sécurité de tous en diminuant le nombre d'accidents d'auto;
- Améliorer la santé de la population par la diminution de la pollution atmosphérique qui entraîne des problèmes de santé et le décès de personnes fragiles;
- Favoriser l'activité physique car on doit minimalement marcher ou prendre son vélo pour se rendre à un arrêt de bus ou tramway.

Voici quelques éléments concrets du projet de tramway et du réseau de transport structurant que je trouve positifs:

- L'augmentation du nombre de Parc-O-Bus;
- L'augmentation du nombre de Metrobus et parcours Express;
- Les pôles d'échange;
- La possibilité de stationner les vélos dans le pôle d'échange de Ste-Foy;
- Les places de vélo dans les transports et les connexions au réseau cyclable.

Par contre je regrette :

- Que la gare de train de Ste-Foy ne soit pas reliée au tramway;
- Qu'il n'y ait pas de transport rapide pour desservir l'aéroport;
- La suppression du projet de voies centrales réservées pour les Metrobus et Express.

J'ai très hâte que les travaux commencent. De Saint-Augustin je ne serai plus tentée de prendre mon auto pour me rendre au centre-ville car je pourrai me rendre au Parc-O-bus et prendre le tramway à Legendre.

Le projet de réseau structurant de transport va grandement améliorer notre qualité de vie.

Merci pour votre attention.

Françoise Roinsol